



AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que les règlements :

2020-173-3 amendant le Règlement 2020-173 sur la régie interne des séances du Conseil municipal de Wentworth-Nord;

2022-559-1 modifiant le Règlement 2022-559 concernant la gestion de la politique contractuelle;

2024-614 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la 23^e rue par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2024-2025;

2024-623 régissant un programme triennal d'inspection de fosses de rétention à vidange totale;

Ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 18 décembre 2024 et sont en vigueur.

Les règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi et sur le site Web de la municipalité <https://wentworth-nord.ca/administration/reglements-municipaux/>

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 9^e jour de janvier 2025

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 9^e jour de janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9^e jour de janvier 2025.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier